

Les minables du Conseil de l'ordre publient à 16 h leur jugement de l'immense Raoult

écrit par Christine Tasin | 3 décembre 2021



En France, on n'a pas un autre médecin, un autre scientifique qui arrive à la cheville de Didier Raoult. Il le dit lui-même,

sans fausse modestie, son CV fait rugir de jalousie Véran et toute la clique des médecins de plateaux, les Lacombe, les Marty... et ceux du Conseil de l'Ordre, évidemment.

Et c'est cet homme qui depuis des dizaines d'années mène un combat exemplaire contre la maladie, contre la mort, qui a vu passer 600 000 patients à l'IHU pendant la crise sanitaire sans qu'il y ait la moindre plainte de l'un d'entre eux, qui a été traîné au tribunal des médiocres et doit connaître, aujourd'hui, le sort qu'ils lui réservent... Qui leur a donné ce pouvoir discrétionnaire de juger leurs pairs ?

Qui leur a demandé de juger un médecin hors norme dont ils devraient baiser les pieds ? Le véreux Véran, le dictateur Macron...

Les héritiers de Vichy, ceux qui pourchassaient les médecins juifs, juges du grand Raoult. On m'aurait dit, quand j'avais 20 ans et que je m'émerveillais d'être française que je verrais une chose pareille, je vous aurais ri au nez.

Et que lui reproche-t-on, à ce médecin intègre ? D'avoir tué des patients en les laissant attendre avec du Doliprane qu'il soit trop tard ??? Non, d'avoir soigné. D'avoir guéri. D'avoir sauvé des vies. Faut-il en rire ou en pleurer ?

Il lui est reproché d'avoir fait la promotion de l'hydroxychloroquine pour traiter le Covid-19, « sans données scientifiques établies », ce qui s'apparente à du « charlatanisme », avait affirmé la rapporteure de la chambre disciplinaire lors d'une audience le 5 novembre à Bordeaux, dépaysée loin de Marseille. Il était également accusé d'avoir pris des « risques inconsidérés » en soignant des patients avec ce traitement « non éprouvé par la science », avait-elle ajouté.

Déposées sur la base de plusieurs signalements initialement effectués par la société de pathologie infectieuse de langue française (Spilf), les plaintes accusent également le Pr

Raoult d'avoir enfreint, par sa communication, l'article 56 du code de déontologie, en « manquant à son devoir de confraternité » envers d'autres médecins.

<https://www.leparisien.fr/societe/sante/covid-19-didier-raoult-sanctionne-par-lordre-des-medecins-la-decision-attendue-ce-vendredi-03-12-2021-TH5ICFGGOVCBXBSGAXHI2KT35A.php?ts=1638517596348>

Il a, fort heureusement, contesté les « ordres » et continué à appliquer le serment d'Hippocrate, *primum non nocere*..

Certes, pour cela, il a fichu la vérole à Macron qui croyait, le benêt, qu'en faisant interdire dès le 13 janvier la vente sans ordonnance de l'hydroxychloroquine par Buzyn et le 25 mars sa délivrance par les pharmaciens, le bon peuple de France assommé, accepterait sans rien dire confinement, rivotril, hécatombe dans les Ehpad, vaccin... bref que le bon peuple de France trouverait normal de ne pas être soigné au nom du « ça passe ou ça casse ».

Et voilà que le druide trublion a relayé de merveilleuses expériences faites en Chine -pas homologuées par Fauci, manque de bol- pour soigner, empêcher les formes graves et guérir les gens atteints de la grippette Covid... A mort ! a tout de suite hurlé la clique mondialiste au pouvoir ! Et notre druide, imperturbable, de soigner, de guérir, d'expliquer, de façon très didactique, ce qui se passait, de montrer des schémas, des courbes.. chaque mardi.

Mardis attendus comme les causeries de Zemmour au coin du feu sur CNews... Tout a commencé en même temps ou presque. C'est drôle, cette coïncidence, ce hasard... L'émergence de 2 fabuleux Résistants qui ont ouvert les yeux des Français sur ce qui se passait en catimini, ça n'est pas le fruit du hasard, chaque époque troublée, où la dictature s'instaure voit naître ses Bonaparte, ses Jean Moulin...

Raoult se fiche complètement de ce que vont décider les

pourris du Conseil de l'Ordre aux ordres du pourri Macron... Il a déjà pris sa retraite de médecin, ils ne peuvent donc pas l'interdire d'exercer, il dirige l'IHU pendant encore quelques mois... il n'a rien à perdre, ils ne pourront rien lui faire. Et si condamnation il y a l'infamie retombera sur Macron et ses sbires, Raoult sera réhabilité un jour, forcément.

Mais quand même... assister à un tel scandale, ça fiche les boules.

Alors oui j'ai la haine. Une haine vivace, qui croît chaque jour davantage. La haine de la clique au pouvoir qui, ne se contentant pas de jeter l'opprobre sur un Raoult, un Perronne, un Montagnier... les poursuit même en justice et voudrait salir leurs noms !